



**A Montpellier**, il a été décidé en 2007 de repousser à 2h30, contre 1h00, le départ du dernier tram les vendredis et samedis soirs. Sur les quatre dernières rotations, le tram transporte près de 600 voyageurs. L'idée de le faire circuler 24 heures sur 24 est même dans les tuyaux. Un constat : la vie en ville semble aujourd'hui bien plus compliquée, plus multiple. Entre les salariés qui terminent de travailler tard, les personnes qui sortent pour leurs loisirs et les entreprises ou établissements comme les Hôpitaux qui tournent sans discontinuer, la ville a de moins en moins de moments de pause.

**En Ile de France**, le Syndicat des Transports d'Ile de France a prolongé récemment d'une heure l'ouverture

AILLEURS

## LES LIAISONS NOCTURNES

LA QUESTION DES DÉPLACEMENTS NOCTURNES SE POSE DANS DE NOMBREUSES AGGLOMÉRATIONS. DES RÉSEAUX DE SOIRÉES EXISTENT. L'OBJECTIF : S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RYTHMES DE VIE DANS DES VILLES QUI NE DORMENT PLUS VRAIMENT. EXEMPLES.

re du métro et du tram le vendredi soir. 37 000 entrées sont en moyenne comptabilisées dans le métro entre 1h15 et 2h15 le vendredi soir. Par ailleurs, le trafic de soirée du métro a augmenté de 69 000 voyages en moyenne par rapport à 2006.

### L'offre crée le besoin

**A Rennes**, le métro s'arrête à 0h30 mais les fréquences sont passées de 10 à 6 minutes en septembre 2006 afin de répondre à l'augmentation des déplacements de soirée. Mais de nombreux voyageurs estiment que 0h30 est encore trop tôt.

Une évolution de la mobilité nocturne qui a aussi été constatée à Lyon où la fréquentation du métro en 5 ans a progressé de 58% entre 21h et minuit, heure de la fin de service.

**A Toulouse**, deux lignes de métro fonctionnent jusqu'à minuit la semaine et 0h42 le week-end. Une offre

de soirée complétée par huit lignes de bus et un service de transport à la demande, dont l'amplitude est calée sur celle du métro.

### Des réseaux spécifiques de soirée

**A Nantes**, le service de soirée s'articule autour de trois lignes de tram et celle du busway. En exploitation jusqu'à minuit et demi en semaine et 2h30 le samedi. Par ailleurs, deux circuits spécifiques sont mis en place pour desservir les centres bourgs des communes périphériques avec un dernier départ de Nantes à 0h30.

**A Bordeaux**, les bus du soir démarrent vers 21h pour une fin de service à minuit en semaine et 1h00 du jeudi au dimanche soir. Créé en 1998, ce réseau de bus nocturnes irrigue l'ensemble des 27 communes de l'agglomération. Là aussi, les itinéraires diffèrent de ceux du jour.

**A Poitiers**, le réseau nocturne bénéficie de trois horaires : jusqu'à 1h00 du lundi au mercredi, jusqu'à 4h00 les jeudis et vendredis et jusqu'à 5h00 les samedis.



numéro 15

# LE JOURNAL de Viacités

EDITION DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE

## JUILLET 2008

## PROCHAIN NUMERO

### Semaine de la Mobilité

Lancement de la vaste concertation pour le réseau de septembre 2009...

### INFOS PRATIQUES

11

- vos commentaires, vos témoignages : [www.viacites.org](http://www.viacites.org)
- toutes les infos sur le réseau twisto : [www.twisto.fr](http://www.twisto.fr)
- le weblog des projets de viacités : [www.blog.viacites.org](http://www.blog.viacites.org)

Le site [www.viacites.org](http://www.viacites.org) vous permet d'accéder à l'actualité, aux infos, d'échanger grâce à la foire aux questions ou encore de consulter le journal en ligne. bonne navigation !



**Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'Agglomération caennaise**  
6, boulevard Georges Pompidou - 14050 CAEN Cedex 4  
Tél. : (+33) 02 31 25 45 80 / Fax : (+33) 02 31 25 45 90  
courriel : [viacites@smtcac.org](mailto:viacites@smtcac.org)  
[www.viacites.org](http://www.viacites.org)

Le journal de viacités ne peut être distribué dans les boîtes aux lettres comportant la mention « pas de publicité ».

## RENDEZ-VOUS

### Les travaux d'été

Le tramway sera remplacé par un service de bus pour assurer les déplacements des usagers.

pas de tram :

du mardi 15 au dimanche 20/07 inclus : de poincaré à ifs jean vilar

du lundi 21/07 au dimanche 03/08 inclus : pas de tram sur les lignes a et e

du lundi 04 au samedi 09/08 inclus : pas de tram de copernic à hÉrouville saint-clair.

contact : [www.twisto.fr](http://www.twisto.fr)

### Tournée du bus info

comme chaque année, le bus info circulera dans toutes les communes de l'agglomération en août. L'occasion d'une rencontre en direct pour une information claire sur vos trajets quotidiens en tramway et bus, votre abonnement... contact : 02 31 45 55 55

01 / DOSSIER 1 :  
Le nouveau réseau 2009 naîtra de la concertation

02 / DOSSIER 2 :  
La covoiturage, une alternative d'avenir

03 / QU'EN PENSEZ-VOUS ?

04 / PRÉVENTION

05 / L'ACTU DU RÉSEAU  
Bretteville et les quais de plain pied

06 / LA VIE DE VIACITÉS  
Personnes handicapées

07 / PAROLE AUX COMMUNES  
Pédonisation de la place Saint-Sauveur

08 / TRAM BUSINESS  
Cat été, on visite la ville en transport en commun ?

09 / AILLEURS  
Les liaisons nocturnes

10 / RENDEZ-VOUS

11 / INFOS PRATIQUES

## SOMMAIRE

DOSSIER 1

## LE NOUVEAU RÉSEAU 2009 NAÎTRA DE LA CONCERTATION

(À lire en pages intérieures)



### EDITORIAL

ÉRIC VÈVE

### DES ENGAGEMENTS ET DES PREMIERS ACTES

Le 6 mai 2008, les 60 élus du Syndicat mixte Viacités m'ont élu à la tête de l'autorité organisatrice des transports. Pour donner un nouvel élan à l'« agglomération mobile », deux engagements ont été pris : doter notre agglomération d'un réseau de transports en commun ambitieux, solidaire et éco-responsable ; et être à l'écoute des besoins des usagers. Ces engagements sont déjà suivis d'effets.

Dès septembre prochain, nous organiserons une vaste concertation à l'échelle de l'agglomération afin de mettre en place, à partir de septembre 2009, un nouveau réseau de bus (Twisto), plus performant et répondant davantage aux attentes des usagers. Depuis le mois de mai, nous travaillons également avec les associations de personnes à mobilité réduite pour assurer la continuité du

réseau Mobisto au-delà du 31 décembre 2008, tout en améliorant les services proposés. Nous avons aussi décidé d'aligner les tarifs payés par les usagers de Mobisto sur les tarifs de Twisto : à compter du 1er janvier 2009, les personnes à mobilité réduite ne paieront plus 2,10 € par voyage mais 1,27 €.

Viacités s'est par ailleurs très fortement mobilisé, au côté du Groupement des Autorités Responsables de Transports Publics (GART), contre un projet de loi, voté récemment à l'Assemblée nationale, qui était susceptible d'amputer largement les recettes du service public des transports en commun dans l'agglomération de Caen la mer (- 1,1 million d'euros par an). Viacités a solennellement demandé aux sénateurs du Calvados et aux ministres concernés de retirer cette mesure. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque le Sénat a voté sa suppression dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 juillet. Bonne lecture et bon été à toutes et à tous.



# 01 LE NOUVEAU RÉSEAU 2009 NAÎTRA DE LA CONCERTATION

Le nouveau réseau de bus annoncé pour la rentrée 2008 n'est plus d'actualité. raison à cela : L'absence de concertation de la population, des usagers comme des élus locaux. en cause aussi : La baisse de l'offre de transport qui allait à l'encontre des besoins des usagers. La mise en place d'un nouveau réseau reste néanmoins de mise pour septembre 2009. entre temps, des réunions de concertation seront organisées dans les différentes communes de l'agglomération.

La nouvelle direction de Viacités, élue dans le sillage des dernières élections municipales et cantonales, a refusé de donner suite au projet de nouveau réseau qui devait entrer en vigueur en septembre prochain. Ce réseau se traduisait en effet par des diminutions conséquentes de l'offre globale de transport pour les usagers de l'agglomération caennaise : 430 000 km de moins au total, soit 5,2 % de l'offre kilométrique en moins. Les nouveaux élus ont considéré que ce réseau allait à l'encontre des besoins d'aujourd'hui : développer les transports en commun, compte tenu de la très forte augmentation du prix des carburants et de la nécessité de réduire rapidement les gaz à effets de serre. Ils ont également regretté l'absence de concertation avec les

usagers et la population lors de l'élaboration de ce réseau.

### Maintien du réseau actuel

Pour l'année scolaire 2008-2009, le réseau restera donc maintenu dans sa configuration actuelle. Mais son évolution reste de mise. Sur les bases d'une vraie concertation cette fois. A l'occasion de la semaine de la mobilité de septembre prochain, une importante concertation sera ainsi lancée auprès de la population et des usagers. Plusieurs mois durant, dans les 29 communes de l'agglomération, chacun pourra s'exprimer sur le réseau de bus à mettre en œuvre en septembre



Le comité syndical de Viacités du 02 juillet 2008 a donc décidé à l'unanimité de ne pas donner suite au projet de nouveau réseau qui devait entrer en vigueur en septembre prochain. Il entérine par ailleurs la phase de concertation avec la population qui débouchera sur la mise en place d'un nouveau réseau en septembre 2009.

2009. Les objectifs de ce futur réseau sont de :
- répondre à l'attente des usagers,
  - améliorer la performance du réseau bus,
  - préfigurer les futures lignes de transport en commun en site propre (TCSP) issues de l'étude sur la ligne 2 et les extensions de la ligne 1,
  - développer l'offre pour les salariés,
  - proposer une nouvelle offre aux communes périurbaines,
  - élargir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

transport à la demande). Le comité syndical du 02 juillet 2008 a donc décidé à l'unanimité d'instaurer à partir de janvier 2009 un service TAD dans cinq communes : Eterville, Mathieu, Sannerville, Saint-Aubin d'Arquenay et Bénouville.

### VIACITÉS A INTERPELLÉ LE GOUVERNEMENT

Les élus de Viacités se sont très fortement mobilisés pour demander au gouvernement de revenir sur une mesure du projet de loi de modernisation de l'économie (LME) qui se traduisait par une diminution conséquente des ressources de financement du service public transport dans l'agglomération caennaise. Si le seuil des entreprises assujetties au versement transport passait de 9 à 10 salariés comme le prévoyait cette mesure, la perte se chiffrait à 1,1 million d'euros pour Viacités. Une somme qui correspond, par exemple, à l'achat de 3 bus articulés ou un tiers du financement nécessaire pour aider les plus démunis à se déplacer. Cette mobilisation a payé puisque le Sénat a décidé de retirer cette mesure du projet de loi dans la nuit du 2 au 3 juillet.

Cette concertation de la population ne constitue en rien une obligation légale pour construire un tel réseau de transports publics. La plupart des autorités organisatrices en France s'en affranchissent d'ailleurs. Mais Viacités entend résolument faire exception à la règle. Elle entend ainsi faire prévaloir la voix du dialogue pour construire ensemble le futur réseau de l'agglomération de Caen la mer.

### Transport à la demande dans 5 communes dès janvier 2009

L'ancien projet de réseau comportait malgré tout des points positifs et notamment la création d'un nouveau concept de transport public, le TAD (pour

### MOBISTO TARIF IDENTIQUE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Le service de porte à porte disponible 7j/7 pour les personnes à mobilité réduite évolue lui aussi. En effet, Viacités n'attendra pas 2011 et l'échéance de la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées pour agir. Soucieux de permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier du même traitement que les usagers du réseau Twisto et conscients de difficultés financières que ces usagers peuvent rencontrer compte tenu de leur faible niveau de revenus, les élus ont décidé d'un tarif identique sur les deux réseaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ainsi, le titre de transport de Mobisto sera de 1,27 € au lieu de 2,10 € actuellement.

### PRÉVENTION STATIONNEMENT AUX ABORDS DU CHU

Quelques règles à respecter

Aux abords du CHU, les automobilistes stationnant le long de la ligne de tramway sont priés de ne pas « mordre » sur la voie afin de ne pas perturber le passage du tram. Veillez également à laisser libres les passages piétons, notamment pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite. Le parc-relais Côte de Nacre est à votre disposition.

Rappelons aussi qu'il est formellement interdit aux piétons d'emprunter la passerelle traversant le périphérique. Celle-ci est exclusivement réservée au tramway.

SOYONS VIGILANTS ET ADOPTONS LE BON GESTE.



# 04



### ACTU DU RÉSEAU BRETTEVILLE ET LES QUAIS DE PLAIN PIED

Fin 2008, tous les arrêts de bus de Bretteville-sur-Odon seront aménagés en quais de plain pied. Ils faciliteront donc les déplacements des personnes à mobilité réduite. Les derniers travaux seront réalisés dans les mois à venir sur le terminus « l'Enclos », les arrêts de la Mairie, des rues du Bouleaux et des Buissons.

# 05

# 06



### LA VIE DE VIACITÉS DES TRANSPORTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Un guide des quais de plain-pied



Jacques Sejalon

Viacités a édité une plaquette avec la participation de l'association caennaise des paralysés de France spécifiant les arrêts de bus et de tram équipés de quais plain-pied. Ces derniers facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une action qui va dans le sens de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le développement de l'aménagement de ces quais poursuit son cours. « Nous constatons des améliorations au fil du temps, même si des progrès restent encore à faire, note Jacques Sejalon, directeur de l'association. Nous souhaitons discuter avec Viacités des priorités en la matière, afin que soient, par exemple, d'abord équipés les arrêts se trouvant à proximité des logements des personnes concernées. »

### PAROLE AUX COMMUNES PIÉTONNISATION DE LA PLACE SAINT-SAUVEUR

C'est la plus ancienne place de Caen. Dénommée place du vieux marché puis place du pilon, elle devient place Saint-Sauveur en 1778. Le 14 juillet prochain, et



pour un mois, elle sera piétonne. D'une surface de près de 7 000 m<sup>2</sup>, elle est aujourd'hui, avec ses 170 cases en surface, utilisée principalement comme zone de stationnement. Avec une offre de parkings à moins de 10 m à pied, près de 3 000 places sur voirie ou en sous-sol, une offre de transport en commun et des stations Vélo à proximité, la nouvelle équipe municipale pense qu'à cette période de l'année le stationnement ne sera pas un problème. Après trois réunions de concertation avec les riverains, le projet comportera deux phases. La première, jusqu'au 31 juillet, laissera une circulation résiduelle, avec une voie de passage le long de l'église. La seconde phase, jusqu'au 15 août, sera sans voiture. Les restaurateurs et cafetiers qui vont étendre leurs terrasses verront leurs clients

bénéficier de multiples animations : musiques, danses, promenades littéraires ou théâtralisées... Une mise en scène de la place lui redonnera un air d'époque laissant la possibilité aux nombreux promeneurs de découvrir les splendides façades du XVIII<sup>ème</sup>. Cette expérimentation préfigure une réflexion plus large sur la cohérence entre les différents espaces de la ville partagés par les piétons, les cyclistes, les voitures et les transports en commun de l'agglomération caennaise.



# 07

beneficier de multiples animations : musiques, danses, promenades littéraires ou théâtralisées... Une mise en scène de la place lui redonnera un air d'époque laissant la possibilité aux nombreux promeneurs de découvrir les splendides façades du XVIII<sup>ème</sup>. Cette expérimentation préfigure une réflexion plus large sur la cohérence entre les différents espaces de la ville partagés par les piétons, les cyclistes, les voitures et les transports en commun de l'agglomération caennaise.

# LE COVOITURAGE, UNE ALTERNATIVE D'AVENIR

LE COVOITURAGE, ÇA TIENT LA ROUTE ! MAIS, LA DÉMARCHE RESTE L'EXCEPTION DANS NOTRE PAYS.



Marie-Christine Maillard et Pierre Aussant militent pour le développement du covoiturage dans l'agglomération.

Le modèle, une voiture – un chauffeur reste la norme. L'association éco-mobile veut donc faire bouger les mentalités. A son échelle. « Opérationnel depuis fin 2006, notre service de covoiturage souhaite promouvoir, dans un premier temps, l'organisation des déplacements domicile-travail et domicile-études, explique Pierre Aussant, le président d'éco-mobile. Il y a environ 70 % des 136 000 actifs de Caen la Mer qui travaillent dans une autre commune que celle de leur résidence. Le potentiel de personnes susceptibles d'être intéressées par une telle pratique est important. Aujourd'hui, le service s'adresse d'abord aux particuliers, salariés et agents de l'administration de l'agglomération caennaise. Les adhérents ciblés par le covoiturage inter-entreprise et inter-administration travaillent sur le plateau Nord de Caen, la Pierre-Heuzé et le centre-ville de Caen. » Des salariés de la DDE ou du Conseil Général ont déjà adhéré à l'association. Ce moyen de déplacement est complémentaire au Tram et aux bus de l'agglomération. « Le covoiturage permet de diminuer de façon importante ses frais de déplacement. Il favorise la convivialité tout en participant à la réduction de la pollution, assure Marie-Christine Maillard, chargée de la centrale de covoiturage. Le covoiturage permet aussi une déserte des zones éloignées des transports en commun ». Le prix du carburant vient encore d'augmenter. Qu'attendez-vous pour adhérer au covoiturage ?

Contacts : Eco-mobile • 51, Quai de juillet • 14000 Caen Tél. : 02 31 83 21 51 Courriel : eco-mobile@eco-mobile.org www.eco-mobile.org

# 02

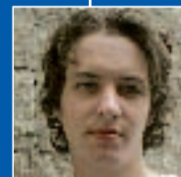
# 03 QU'EN PENSEZ-VOUS ?

ECO-MOBILE QUE PENSEZ-VOUS DU COVOITURAGE ?

VOUS AVEZ LA PAROLE



**PATRICE, 40 ANS**  
« Je pratique le covoiturage de temps en temps pour des raisons écologiques, pratiques et surtout économiques. cela permet de limiter les frais et lorsque l'on voit la flambée du prix du pétrole aujourd'hui, c'est une excellente solution. Seul inconvénient dans mon cas personnel, je n'ai pas d'horaires de travail fixes et je suis donc limité pour le pratiquer de manière régulière... »



**GHYSLAIN, 20 ANS**  
« Je trouve le covoiturage pratique. Lorsque j'étais au CNET, nous utilisions régulièrement ce moyen de transport pour nos déplacements sur un lieu de formation. Ils nous incitaient d'ailleurs à l'utiliser car certains stagiaires n'avaient pas de voiture. Demain, si besoin, je l'utiliserai sans problème. »



**GÉRALDINE, 27 ANS**  
« C'est une excellente chose en théorie, mais plus compliquée dans la pratique. cette solution, qui suppose déjà de trouver des personnes ayant des horaires semblables, des lieux de travail pas trop éloignés et qui soient tant qu'à faire sympas, ne laisse aucune place à l'imprévu : un rendez-vous de dernière minute, un travail à terminer... je réfléchis plutôt à un abonnement train-tram. »

À chaque numéro, un chef d'entreprise, un commerçant... prend la parole

Frédérique Gervais, directrice de l'Office de tourisme de Caen



# 08

### Tram business

cet été, on visite la ville en transports en commun ?

Les transports en commun sont un atout primordial pour le tourisme urbain. Ils facilitent les conditions de visite : plus de souci pour trouver une place de parking, gain de temps pour les déplacements entre les différents sites et surtout une grande liberté et moins de fatigue. Ils permettent également à des visiteurs de se rendre sur des lieux où ils ne seraient pas allés, soit avec leur propre véhicule (frilosité quand on ne connaît pas une ville), soit à pied (distances trop importantes). A l'office de tourisme, nous renseignons beaucoup de visiteurs sur leur utilisation. Les touristes apprécient généralement le tramway, qui, comparativement au bus, leur fait gagner du temps et circule en dehors du trafic habituel. et pour la 2<sup>e</sup> année, nous avons édité, avec 37 partenaires, un « pass tourisme », qui propose des réductions dans les commerces, hôtels-restaurants, sites de loisirs, mais aussi les parkings et transports en commun, pour inciter les visiteurs à laisser leur voiture au parking et à prendre le tram !